

AR Prefecture

047-200068948-20220629-DE_075_2022-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 29 JUIN 2022

**05- Objet : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) –
MODIFICATION DES MEMBRES POUR LA COMMUNE DE REAUP-LISSE**

N° Ordre : DE-075-2022

Rapporteur : Nicolas Choisnel, vice-président aux finances

Nomenclature : 5.3 4. Désignation de représentants -autres

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juin à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Moncrabeau, après convocation du 23 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (36) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia Chenuil et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : -

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjole : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS

Le Fréchou : -

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgallard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

**Nérac : Mmes Ana-Paula BES, Edith BUSQUET et MM. Serge ARNAUNE, Patrice DUFAU, Marc GELLY,
Nicolas LACOMBE**

Pompley : -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : -

Saint-Vincent-de-Lamontjole : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maura-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : -

Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (11) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES

Lavardac : M. Ludovic BIASOTTO à Mme Isabelle SALIS, M. Sébastien CRUSSIÈRES à Mme Laurence BENLLOCH

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Patrice DUFAU, Mme Evelyne CASEROTTO à M. Serge ARNAUNE, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Marc GELLY, M. Hugues DAVID à Mme Edith BUSQUET, M. Patrick GOLFIER à M. Nicolas LACOMBE, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Ana-Paula BES,

Pompley : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON à M. Lionel LABARTHE

Membre absent excusé (2) :

Fleux : M. Joël AREVALILLO

Lavardac : M. Georges BARBARA

Membre absent non excusé (3) :

Le Frechou : M. André APPARITIO

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 36

Votants : 47

Absents : 16

- Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 11

- Dont abstention : 0

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération DE-002-2020 du conseil communautaire du 22 janvier 2020 portant création de la CLECT,

Vu la délibération DE-118-2020 du conseil communautaire du 9 septembre 2020 actant la liste des membres de la CLECT,

Vu la délibération DE-149-2020 du 18 novembre 2020 modifiant la liste pour les communes de Saint Pé Saint Simon et de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-088-2021 du 10 novembre 2021, modifiant la désignation pour la commune de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-106-2021 du 15 décembre 2021, modifiant la désignation pour la commune de Sos,

M. le Président rappelle au conseil communautaire qu'en application des dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a été créée par délibération du 22 janvier 2020 entre la communauté de communes et ses communes membres afin d'évaluer les transferts de charges. Chaque commune est représentée.

M. le Président informe que suite à l'élection municipale partielle complémentaire du 20 mars 2022 sur la commune de Réaup-Lisse, le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués dans les différentes instances représentatives.

AR Prefecture

047-200068948-20220629-DE_075_2022-DE
 Reçu le 05/07/2022
 Publié le 05/07/2022

Considérant la délibération transmise par la mairie de Réaup-Lisse le 23 mai 2022 concernant la désignation des représentants au sein de la CLECT, à savoir Kévin Barrault en qualité de titulaire et Serge Egloff en qualité de suppléant (délégués similaires par rapport aux précédentes élections).
 Il convient donc de mettre à jour la liste des membres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Considérant l'exposé du Président
 Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité,

► De prendre en compte la modification ci-dessus et de valider la liste des membres de la CLECT comme suit :

COMMUNES	TITULAIRE	SUPPLEANT
	NOM-PRENOM	NOM-PRENOM
ANDIRAN	GUETTE Sandra	LABARTHE Lionel
BARBASTE	DAUNES Michel	TONIN Valérie
BRUCH	ROSSI Mireille	CARPINELLA Lionel
BUZET	MOLINIE Jean-Louis	SANCHEZ Pascal
CALIGNAC	DAVID Stéphanie	LACOR Patrice
ESPIENS	LARROCHE Serge	GRISO Liliane
FEUGAROLLES	GARRABOS Jean-François	DUBOURDIEU Gilles
FIEUX	AREVALILLO Joel	CERVERA Brigitte
FRANDESCAS	LABORDE Paulette	PERIER Claudette
FRECHOU (LE)	REAU Pierre	FUHREL Isabelle
LAMONTJOIE	CHARRIER Baptiste	KRUGER Christian
LANNES	TEULERE William	CAPOT-BEN-SOUSSAN Audrey
LASSERRE	PERES Serge	LATOUR Guy
LAVARDAC	MADER Pierre	BIASOTTO Ludovic
MEZIN	CHAPOLARD Jacques	COMINOTTI José
MONCAUT	MALISANI Francis	LAMOUREUX Olivier
MONCRABEAU	CHOISNEL Nicolas	DELFOUR Denis
MONTAGNAC 9/ A.	TOLO Jean-Louis	LABARDANT Jean
MONTESQUIEU	FERRI Patrick	DULONG Jean-Michel
MONTGAILLARD	DE COLOMBEL Henri	CAILLAU Maryline
NERAC	LACOMBE Nicolas	SANCHEZ Frédéric
NOMDIEU (LE)	LUSSAGNET Jean-Pierre	ECHEVERRIA Valérie
POMPIEY	SUAREZ Jean-Pierre	JANCOVEK David
POUDENAS	CHRETIEN Joël	MIRABAUD Nicolas
RÉAUP-LISSE	BARRAULT Kévin	EGLOFF Serge
STE MAURE DE PEYRIAC	LINOSSIER Robert	JACQUIN Patrice
SAINT PÉ SAINT SIMON	SABATHIER Michel	WILLEMSSEN Eveline
SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE	BELLO Alain	AIRODO Daniel
SAUMONT (LE)	ROMET Gilles	
SOS	STALTER Claudette	DAUBA Valérie
THOUARS-SUR-GARONNE	VICINI Jean-Pierre	BESSIERES Christophe

AR Prefecture

047-200068948-20220629-DE_075_2022-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

VIANNE	MERCADIE Sylvie	BENLLOCH Laurence
XAINTRAILLES	AIROLA Pascal	MOUCHET Jérôme

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

Publication le **06 JUIL. 2022**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "AL" followed by a flourish.